

<p>Durée 2 jours (14 heures)</p>	<p>Distinguer maladie professionnelle ou accident du travail et maladie ou accident de droit commun</p> <ul style="list-style-type: none"> - Notion d'accident du travail et de maladie professionnelle - Les règles spécifiques <p>La suspension du contrat</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droits et devoirs de l'employeur et du salarié - Organiser la contre visite patronale - Faire face aux absences répétées ou à l'absence prolongée - Le rôle de la médecine du travail : <ul style="list-style-type: none"> • demande par le salarié d'une visite de pré-reprise • organisation par l'employeur de la visite de reprise, analyse de poste <p>La reconnaissance de l'inaptitude par le médecin du travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - Procédure normale ou Procédure d'urgence - L'obligation de reclassement - La procédure à respecter en l'absence de reclassement ou en cas de refus du salarié - Les spécificités liées à la nature du contrat : le salarié inapte est en CDD <p>L'incidence du classement en invalidité du salarié</p> <p>Rompres le contrat d'un salarié en arrêt</p> <ul style="list-style-type: none"> - La protection spécifique du salarié victime d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle - Les clauses de garantie d'emploi et les exigences jurisprudentielles - Les cas de rupture possible et les procédures à respecter <p>Les obligations et formalités liées à la rupture du contrat</p> <ul style="list-style-type: none"> - La date de la rupture - Le préavis - Les indemnités de rupture - Les documents à remettre ou à transmettre
<p>Public</p> <p>Chef d'entreprise, DRH, comptable unique en charge de la gestion du personnel, RAF et DAF.</p>	
<p>Pré requis</p> <p>Notions de gestion sociale.</p>	
<p>Objectifs</p> <p>Savoir gérer correctement les périodes de suspension.</p> <p>Acquérir les bons réflexes et maîtriser les relations avec la médecine du travail.</p> <p>Mettre en œuvre les procédures adéquates.</p>	
<p>Méthodes pédagogiques</p> <p>Apports théoriques.</p> <p>Travaux de groupe sur cas réels.</p> <p>Participation interactive des stagiaires.</p>	
<p>Evaluation</p> <p>Envoi d'un questionnaire aux participants, 3 semaines avant la formation permettant ainsi l'individualisation des apports.</p> <p>Test de fin de stage.</p>	
<p>Intervenant</p> <p>Formateur consultant, expert praticien en Droit du travail et Gestion sociale.</p>	
<p>Lieu</p> <p>Chez EvryWare ou sur site Client.</p>	